VOUS AVEZ DIT SURCOMPLEMENTAIRE ?..

OUI la CFE/CGC revendique la signature de l'accord relatif à la mise en place de la nouvelle formule « salarié seul » et, à ce jour,
30% des salariés de l'entreprise l'ont souscrite !

De même, La CFE/CGC a demandé la mise en place d'une sur-complémentaire obligatoire ce qui aurait permis d'obtenir un tarif moins élevé pour tous…

Alors que nous avions sollicité la Direction de GSA **depuis plus de 6 mois,** le 9 janvier dernier, une Délégation Syndicale d'Etablissement s'est enfin tenue.

Quelle n'a pas été la **surprise** de la CFE/CGC de découvrir que **la Direction de GSA avait décidé unilatéralement de recourir à un dispositif de sur-complémentaire facultatif** auprès de GPVL qui n'est autre que le « copié/collé » de celui de G2S pour la formule famille.

Pour pallier le reste à charge en 2018, pour les salariés faisant régulièrement appel à des spécialistes non DPTAM, il en coûtera donc mensuellement :

19,53 € pour la formule famille et 11,90 € pour le salarié seul.

La CFE/CGC estime ces montants trop élevés. De plus, cette mesure va nécessairement créer un phénomène d'anti-sélection car seules les personnes directement concernées souscriront la sur-complémentaire, créant ainsi un déséquilibre technique, et en corollaire **une augmentation prévisible de la prime au fil du temps !**

La CFE/CGC ne comprend pas cette décision de la part d'un assureur qui ne peut en ignorer les conséquences en tant que 1er assureur de France en santé individuelle !!

C'est en toute connaissance de cause que la Direction a décidé de faire peser cette charge aux salariés s'ils veulent être remboursés comme en 2017 (pour ne pas avoir un reste à charge important).

La CFE/CGC rappelle que c'est en région parisienne que l'on retrouve le plus de praticiens non DPTAM ! (Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée).

Au regard des mesures salariales (unilatérales elles aussi), de l'évolution du coût de la vie, des conséquences sur la santé des salariés de l'allongement des temps de transports suite au déménagement sur CAMPUS, **on peut se demander si les salariés d'un groupe d'assurance mutualiste comme le nôtre ne sont pas, finalement, comme le cordonnier du proverbe, les plus mal chaussés.**

Une petite douceur nous a été annoncée en fin de réunion : la mise en place d'un service de télémédecine à GPVL gratuit (enfin on peut supposer dans un premier temps) d'abord destiné aux collaborateurs de GPVL puis à ceux de GSA.

Flash info PERCO-I / PEE :

*Suite à un accord **signé** au niveau de l'UES le 10 juillet 2017 **par deux organisations syndicales dont la nôtre**, un nouveau plafond a été mis en place **pour l'abondement de notre PERCO-I. Celui-ci passe ainsi de 650 euros à 800 euros**, il est donc aligné sur celui du PEE.*

De plus, 3 nouveaux fonds vont être introduits pour plus de choix et répondre aux obligations réglementaires (GEP court terme, sélection PME-ETI et actions internationales).

Un abondement unilatéral de l'employeur sera décidé chaque année.

Pour 2018, il sera de 150 euros.

			Abondement
T 1 - 0 à 400 euros	sur les 400 euros versés par le salarié, il touche 100%, soit		400 €
T2 - 400 à 900 euros	sur les 500 euros versés par le salarié, il touche 50%, soit		250 €
	Total versé par le salarié	**900 €**	650 €
	Versement unilatéral de l'employeur		150 €
	Total versé par l'employeur au titre de l'abondement+unilatéral		800 €
	Reste à verser pour atteindre les 800 euros de plafond	- €	

vous n'aurez donc à verser que 900 euros au lieu de 1 200 euros sur votre PERCO-I pour pouvoir bénéficier de l'abondement maximum de 800 euros.

PEE : il y a de l'arbitrage dans l'air !

Le CAC 40 ayant atteint les 5 500 points, niveau relativement élevé, si vous avez misé sur des fonds dynamiques, avez-vous pensé à prendre vos plus-values ? Pour rappel, vous avez la possibilité de faire 3 arbitrages gratuits par an entre vos fonds.

http://www.cfe-cgc-ues-groupama-gan.fr

Une matinée ordinaire d'un salarié du Campus…

A l'occasion de la venue de M. Cochennec au CE de GSA le 30 janvier dernier, la CFE/CGC, fer de lance sur ces sujets qui empoisonnent votre quotidien, a tenu à l'éclairer sur les ''irritants du Campus'' au travers de ce récit sérieux au ton humoristique :

9H00 : lundi matin, heure de pointe, M. Cliqueclaque arrive devant l'immeuble West Park 1. Bien qu'il ait pris le soin d'allumer son smartphone et d'activer son application d'accès et le bluetooth, **le rideau du parking ne s'ouvre pas**, heureusement, le vigile, lui vient en aide et active son badge, car en moto c'est un peu périlleux, il faudrait avoir trois bras. En rejoignant le RDC il aperçoit des collègues piétons qui ont le **même problème d'accès mais à l'accueil**, et sollicitent l'aide des hôtesses.

9h10 : Après une attente certaine devant les ascenseurs, le collaborateur arrive sur son open space et allume son poste. Là, le mot de passe Windows est à changer bien que cela ne fasse que 25 jours qu'il l'ait modifié.

9h15 : Une fois le système démarré, un message indique qu'une télédistribution est nécessaire (zut, il a oublié de laisser son poste allumé hier en partant). M. Cliqueclaque remarque tout de même que la majorité des téléchargements concerne **des applications qu'il n'utilise jamais**, « pas étonnant que mon poste rame un peu parfois » pense-t-il alors. Bon, positivons, c'est une bonne occasion pour aller boire un café avec quelques collègues. Mais « **pourquoi arrive-t-on en mode local alors que la cible est le bureau virtuel »** se demande-t-il en se dirigeant vers le distributeur de boissons ?

9h30 : Revenu à son poste, M. Cliqueclaque débroussaille sa messagerie quand un appel survient sur le poste. Le temps de chausser son casque, il prend l'appel. Son interlocuteur lui indique **qu'il l'entend de manière lointaine et l'invite à parler plus fort,** le salarié lui répond qu'il l'entend mal à cause de **micro-coupures sur la ligne et** soucieux de préserver la tranquillité sur le plateau, il décide de se replier dans une bulle toute proche. Par expérience, il pense désormais à emporter son smartphone car la **réception wifi** est plus **aléatoire** dans les espaces de repli et il ne compte plus les appels perdus au moment de l'emménagement.

9h40 : Revenu à son poste après cet appel M. Cliqueclaque doit préparer une réunion qui aura lieu l'après-midi et, à ce titre, il souhaite imprimer une page essentielle du document sur lequel il a des remarques à formuler.

En se rendant à **l'imprimante** la plus proche, celle-ci **ne l'identifie pas** du premier coup. Il n'a d'autre choix que de relancer l'application d'impression qui pourtant est déjà activée. Et c'est maintenant l''imprimante qui fait des siennes : elle lui indique qu'un autre utilisateur est déjà connecté, or ça, c'est impossible vu qu'il est le seul utilisateur. Bon, on se calme, on respire et au bout de quelques minutes d'éloignement du mobile et de prières numériques (on ne sait jamais !), il obtient son édition. YES ! Rendu confiant par ce succès, il veut alors copier un article de presse emprunté à la revue de presse de la communication interne.

Mais là, la machine, rétive, lui réclame, en plus de l'identification automatique, de saisir son mot de passe Windows. « A quoi bon ? » s'interroge-t-il un peu irrité.

9H50 : M. Cliqueclaque va peut-être pouvoir commencer à travailler et tout d'abord, il doit cliquer sur le lien de téléchargement que lui a adressé un de nos fournisseurs.

Mais… où est passé Google chrome ? L'icône et même le fichier exécutable (l'exé, comme il disent au 14) ont **disparu de son poste local pendant le week-end**. Il ne sait pas pourquoi mais c'est toujours le lundi qu'il constate des instabilités relatives aux applications embarquées sur son poste. Il tente de passer par Internet Explorer et constate que les pages web ne veulent pas non plus s'afficher. **Il tente alors d'appeler le 14**, dès qu'il est en ligne, un message enregistré lui signale que l'application GRC rencontre des problèmes et qu'il convient de ne pas appeler pour cette raison. **Il attend 5 MN, 10 MN…** aucun correspondant ne décroche et son casque résonne de cette pénible musique d'attente. « Pénible ? non ! Enervante ! D'ailleurs, pourquoi l'ont-ils changée ? »

Après 11 mn, enfin, ça décroche ! Pas d'excuse pour l'attente interminable (la personne ignore sûrement le délai subi) et après description de l'anomalie, le conseiller informatique invite le salarié impatient à éteindre son poste, ce qu'il fait sans attendre… perdant du même coup la communication avec le 14 puisque la téléphonie dépend désormais d'un logiciel... (**Softphonie quand tu nous tiens !**).

Heureusement, le téléacteur rappelle sur le mobile du salarié, ce dernier constate que sur l'écran de son ordinateur rien n'a changé concernant la page affichée, Chrome reste aux abonnés absents et il indique, agacé, que **cet incident se répète régulièrement depuis au moins 3 mois**, le téléconseiller lui précise que de toutes façons il ne peut remonter au-delà du 10 décembre car l'outil a changé (service Now) et que tous les incidents précédents ne sont plus accessibles… Bon c'est comme dans la chanson d'Elvis : « it's Now or Never » !

12H00 : M. Cliqueclaque fait la queue **au self** à cause de quelques **mobiles qui ne marchent pas** puis refait la queue en attendant qu'une place assise se libère…

18H00 : Même combat que le matin pour sortir du parking, mais cette fois-ci, plus de vigile qui a fini sa journée lui aussi ! Il lui faut se débrouiller avec l'ouverture de secours… et c'est encore plus périlleux en montée qu'en descente…

M. Cliqueclaque se retrouve enfin sur la chaussée et s'interroge… « Qui déjà nous a vanté les mérites du numérique, des objets connectés ; et des belles synergies qu'ont allait développer ?! Tu parles, la seule synergie qu'on dépense c'est la nôtre et en pure perte ! » Sur ce triste jeu de mots M. Cliqueclaque disparaît dans le flot de circulation.

Après en avoir échangé, M. COCHENNEC a proposé la mise en place d'une enquête de satisfaction auprès de tous les collaborateurs GSA de Campus.